



Employabilité: 8 mesures pour sauvegarder votre emploi en temps de crise

Votre excellence professionnelle n'est plus synonyme de sécurité de l'emploi. Les "tremblements du monde du travail" touchent chaque individu. Votre meilleure protection et "assurance emploi/carrière" consiste à investir un peu de temps dans chacun des ces huit mesures de sauvegarde.

1 : TESTEZ-VOUS

Lorsque vous avez le sentiment que les choses vont mal, vérifiez-les de façon rapide plutôt que de vivre sur des impressions. Il existe un outil extrêmement simple : le test "Les 7 leviers de votre carrière"* est entièrement gratuit. Ce test déclaratif (non scientifique) vous permet en une dizaine de minutes de cerner les choses, d'évaluer la situation et de mesurer les risques qu'elle présente pour vous. Il vous alerte si votre département/société présente des menaces ou si votre propre poste est en train de se transformer en "siège éjectable" ! Vous aurez alors une idée plus rationnelle de la situation et pourrez ainsi mieux réagir.

2 : ÉVALUEZ L'ÉTAT DU MARCHÉ

Internet est la porte d'accès la plus facile pour connaître l'état du marché. Vous pouvez procéder en allant visiter des "Sites emploi" – ou un *job board* comme *managers.com* – qui réunissent des annonces "offre d'emploi" placées par des entreprises ; ou bien utilisez un logiciel de recherche (de type "Metacrawler" comme "Indeed"). Visitez également les sites d'entreprises qui vous attirent (dans des secteurs qui vous inspirent) pour savoir ce qu'elles ont à offrir. Ensuite, libre à vous de flirter avec ce marché pour connaître votre valeur marchande et mesurer votre "employabilité".

Pour ce qui est de votre salaire, cherchez les deux ou trois dernières enquêtes sur les salaires qui peuvent vous donner une idée approximative et vous permettre de trianguler.

3 : VISITEZ VOTRE PROPRE SOCIÉTÉ

"L'herbe n'est pas toujours plus verte dans le pré d'à côté"... Si les choses vont mal dans votre poste et/ou votre département/division, cela ne veut pas dire nécessairement qu'elles vont mal dans le reste de votre entreprise. Si vous avez la chance de travailler dans une grande entreprise ou un grand groupe, prenez votre bâton de pèlerin et profitez de toutes les occasions qui se présentent pour savoir ce qui se passe dans ces départements/divisions que vous connaissez peut-être mal ou trop peu. Questionnez les personnes qui y travaillent et découvrez les talents relatifs (que vous possédez), qui font votre valeur ajoutée et que vous pourriez tout à fait leur offrir si vous deviez les rejoindre.

4 : VALORISEZ VOS RÉALISATIONS ET SUCCÈS PROFESSIONNELS

Consignez par écrit vos réalisations passées et assurez-vous, pour chacune d'elles, de lui associer des résultats tangibles, des chiffres. Traduisez ensuite ces réalisations (augmentation, diminution, évitement, suppression, maintien, création, duplication, distinction) en contribution financière pour votre entreprise/employeur, c'est-à-dire en augmentation de gains, diminution de coûts ou évitement d'erreurs.

5 : ENTRETENEZ VOTRE VISIBILITÉ

Il est essentiel de concevoir une stratégie de visibilité discrète, régulière, continue et particulièrement efficace. Quand la situation économique va mal, il est vital d'être connu (et surtout reconnu) comme celle ou celui qui peut aider à traverser la tempête. Procédez de façon non traditionnelle en réalisant une planification à l'envers : identifiez les personnes par lesquelles vous souhaitez être repéré et/ou être contacté ; puis repérez



parmi vos réalisations celles qui présentent le plus d'intérêt pour ces personnes cibles (il suffit d'en avoir une à trois).

Ces réalisations doivent : présenter un caractère de proximité pour le destinataire (faire partie de son monde) ; être plutôt inhabituelles ; et représenter une valeur certaine.

Communiquez enfin de façon extrêmement ciblée en évitant à tout prix "*d'inonder*" par une communication trop bruyante, voyante ou... lourde.

6 : REJOIGNEZ LES RÉSEAUX SOCIAUX

Soyez présents sur les réseaux professionnels (LinkedIn, Viadeo, Xing...). Choisissez d'y inscrire votre profil plutôt que votre curriculum vitae. La majorité des entreprises qui recherchent des candidats sur un réseau social consultent les profils (où se trouvent les "*winner/gagnants*") plutôt que les curriculum vitae (où se trouvent les "*loosers/perdants*"). Construisez votre profil en y insérant uniquement des informations qui sont parfaitement cohérentes avec l'objectif que vous visez (votre futur job). Assurez-vous d'inclure les mots-clés qu'utiliseront les entreprises qui vous recherchent. Souvenez-vous qu'en étant sur un réseau social votre objectif n'est pas d'obtenir un emploi, mais tout simplement d'être contacté/approché.

7 : ENTRETENEZ VOTRE PLAN B

Comme tout bon pilote, vous devez avoir un plan de vol et être parfaitement convaincu que votre traversée va se dérouler sans encombre. Et comme tout bon pilote, vous devez envisager un plan d'évacuation, posséder un parachute et une piste d'atterrissage de repli. Ces dispositifs constituent votre "*Plan B*".

Il peut s'agir :

- soit d'un emploi "de secours/sauvegarde" que vous pouvez décrocher en moins d'une semaine. Il n'est en général pas reluisant, mais a le mérite de vous permettre de survivre ;
- soit un emploi "*copié/collé*" qui consiste à exercer un métier que vous maîtrisez parfaitement (pour l'avoir exercé dans le passé) et qui vous attire peu ;
- soit une activité de consultant indépendant, c'est-à-dire un domaine dans lequel vous pourriez être immédiatement opérationnel auprès de petites et de grandes entreprises dans l'un de vos domaines de compétences, qui correspond à votre valeur ajoutée et constitue l'une de vos excellences professionnelles.

8 : IMPLIQUEZ-VOUS DANS UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE OU D'ANCIENS ELEVES

Il existe un parallèle très évident entre l'exercice physique dans les centres de fitness et le réseautage/networking au sein d'associations d'anciens élèves. Les activités qu'on y exerce ont un caractère préventif. On fréquente un centre de fitness avant l'accident : l'infarctus du myocarde. Il en va de même pour les associations professionnelles ou d'anciens élèves. Il est judicieux de les fréquenter avant l'accident de parcours professionnel (licenciement ou démission) et non... après.

Fréquentez-les régulièrement et surtout, offrez-leur de votre temps et vos talents en acceptant d'y assumer des postes à responsabilité. C'est la formule la plus élégante pour représenter et appliquer le principe : "*Donnez et vous recevrez*".

* sur www.porot.com, dans la partie "tests"